Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 29 (1957)

Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE
E. Fatio, architecte
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHATEL
F. Decker, architecte.

FRIBOURG
Vacant.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction:
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent Habitation:

USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement
FAS Section romande de la Fédération des architectes suisses
SCH Société coopérative d'habitation, Lausanne
SCH Société coopérative d'habitation, Genève
SAL Société pour l'amélioration du logement, Genève
SYNTEC, Syndicat général des employés techniques, Genève
FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

UN TEXTE

L'architecte construit pour des hommes qui vivent dans un cadre social strictement déterminé. Certes, une fois les solutions techniques les mieux adaptées aux problèmes utilitaires, il doit dépasser, exalter ces nécessités pour donner à son œuvre une forme capable d'apporter la joie esthétique, l'harmonie.

Il montrera ainsi son talent, la qualité de sa culture. Mais il ne pourra remplir pleinement son rôle complexe que s'il sait se dégager de préoccupations esthétiques trop étroitement personnelles et prendre conscience de la réalité qui l'entoure, réalité sociale, économique, technique, qui a provoqué l'apparition des programmes qui lui sont soumis et détermine les possibilités offertes pour y répondre.

Chaque époque présente aux architectes ses programmes particuliers dont le contenu pratique comme le contenu idéologique sont définis par des circonstances qui se modifient en même temps que le rapport des classes en présence et les modes de production en vigueur. De l'évolution constante de ces derniers découlent des modifications plus ou moins profondes de la structure sociale, de la répartition des richesses matérielles et culturelles. Construire pour les hommes, ce n'est donc pas construire pour un « homme » théorique, mais pour des individus vivant à une époque historique précise, qui détermine aussi bien leurs conditions de vie, leur façon d'être, leur idéologie, que celles de l'architecte chargé d'édifier les bâtiments indispensables à la collectivité.

ANDRÉ LURÇAT

SOMMAIRE:

Quelques idées nouvelles pour l'agencement des cuisines . 9
† Charles Burklin 20
Un éventail de nouveautés captivantes 21
Le logement des femmes seules 23